



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conservation

Question écrite n° 115000

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les propositions en juillet 2006 par la mission d'information sur l'entretien et la sauvegarde du patrimoine souhaitant que « le patrimoine monumental soit plutôt considéré comme une richesse qu'il convient de valoriser ». Elle a présenté treize propositions, dont l'une consiste à affecter 1 % du chiffre d'affaires de la Française des jeux à la restauration des monuments, ce qui accroîtrait son financement d'au moins 70 millions d'euros. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition (UCF-Que Choisir - n° 443 - décembre 2006). Ce financement complémentaire permettrait d'atteindre un budget de 400 millions d'euros pour assurer, de nouveau, l'entretien et la sauvegarde du patrimoine national.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115000

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 26